

Patricia Turbide - Ville de Gaspé

De : "Suzette Drapeau" [mailto: [REDACTED]]
À : "Patricia Turbide" [mailto: [REDACTED]@ville.gaspe.qc.ca]
Envoyé : 5 février 2008 15:48
Objet : Francoville 2009

Bonjour Monsieur Paquette,

La Régionale Côtes-de-Gaspé – Percé de l'Association Québec-France, en partenariat avec la ville de Gaspé, souhaite devenir Francoville en 2009.

La ville de Gaspé soulignera l'an prochain le 475^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé et de la prise de possession du pays au nom du roi de France. Nous pensons que la tenue de la Francoville pourrait donner le ton aux festivités de l'été. Un jumelage de Gaspé avec Saint-Malo, ville d'origine de Jacques Cartier, serait possible. Nous sommes prêts à faire les démarches pour réaliser ce jumelage.

Je sais que, jusqu'à présent, les régions n'ont pas eu droit à cet honneur d'accueillir la Francoville. Mais il nous semble important que cet événement puisse s'y réaliser. Et pourquoi pas à Gaspé, berceau du Canada?

Avec, entre autres, la collaboration de la ville de Gaspé, je pense que nous pouvons organiser un événement d'envergure et avoir une bonne couverture médiatique.

Nous aimerions que cette demande soit étudiée et nous mettrons en place les structures nécessaires pour faire de l'organisation de cette première Francoville en région, une réussite.

Veuillez accepter, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Suzette Drapeau, présidente de la régionale Côtes-de-Gaspé--Percé



Montréal, le 23 juillet 2008

Monsieur François Roussy
Maire de Gaspé
Ville de Gaspé
25, rue de l'Hôtel-de-Ville
Gaspé (Québec) G4X 2A5

Monsieur le Maire,

	Original	Copie
Maire :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D.G. :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Greffé :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D.S.A. :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D.T.P.G. :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Loisirs-culture :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Urbanisme :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Incendie :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coor. municipal :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agent dev. :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adj. adm. :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En réponse à votre lettre du 29 mai dans laquelle vous posez la candidature de la ville de Gaspé à titre de Francoville 2009, j'ai le plaisir de vous informer que l'Office québécois de la langue française accueille favorablement cette offre. Vous trouverez dans les documents ci-joints divers renseignements et éléments d'information en vue d'une entente sur les responsabilités des principaux partenaires du projet de Francoville 2009.

Gaspé s'apprêtant à célébrer le 475^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, l'occasion est excellente pour mettre en valeur la langue française et la francophonie pendant le mois de mars où se tient tous les ans la Francofête. En 2009, celle-ci se déroulera plus précisément du 6 au 29 mars, sur le thème « Imaginer demain en français ». Les dix mots en vedette, choisis conjointement par le Québec, la France, la Belgique, la Suisse et l'Organisation internationale de la francophonie, sont évocateurs des multiples facettes de ce slogan : *ailleurs, capteur, clair de terre, clic, compatible, désirer, génome, pérenne, transformer* et *vision*.

J'ai bien noté que la Ville de Gaspé, la Corporation de développement des fêtes de Gaspé 2009, la régionale gaspésienne de l'Association Québec-France et plusieurs autres partenaires importants uniront leurs efforts pour faire de cette Francofête un grand succès.

Le soutien de l'Office québécois de la langue française et plus particulièrement de sa Direction des communications ainsi que de l'équipe de coordination de la Francofête vous est acquis, dans les limites budgétaires et logistiques qui seront établies. En effet, étant donné la distance qui sépare nos bureaux des vôtres, les fonctions de conseil et de suivi devront s'effectuer principalement par visioconférence, par téléconférence, par échanges téléphoniques et électroniques ainsi qu'éventuellement par quelques rencontres à Québec.

... / 2

FRANCOVILLE 2009
DU 6 AU 29 MARS

Responsabilités de la Ville

Mettre sur pied le comité organisateur de la Francoville, préparer les réunions du comité et faire les suivis (réservation de salle, ordre du jour et procès-verbaux).
Contacteur et conclure les contrats avec les artistes choisis pour animer et participer au gala et dresser la liste des invités de marque au gala et déterminer leur place dans la salle de spectacle.
Monter le programme d'activités de la Francoville avec les membres du comité organisateur et tous les autres partenaires. Ce programme doit comprendre au moins une activité de type concours grand public à l'intention des citoyens et citoyennes de la ville (par exemple, un rallye linguistique).
Préparer et planifier le plan de communication (communiqués, dépliants, Parapost, grands panneaux extérieurs, cahier spécial, ...).
Contacteur les médias locaux pour les sensibiliser au projet et négocier l'espace publicitaire pour annoncer le programme d'activités et le gala de la Francoville.
Coordonner la production du matériel promotionnel : production du programme d'activités, des panneaux publicitaires et des publicités à diffuser dans les journaux.
Choisir un imprimeur qui se chargera de l'impression du matériel promotionnel (affiche, programme d'activités, panneaux,...) et voir à toutes les étapes de l'impression (corrections d'épreuves, etc.).
Organiser une conférence de presse quelque temps avant mars 2009.
Rédiger les communiqués de presse pour les conférences de presse locale et nationale ainsi que pour le gala. Rédiger l'invitation au gala. Rédiger le contenu et mettre en ligne une section Francoville dans le site Web de la Ville.
Offrir le coquetel du gala et payer les cachets de certains artistes de la soirée.
Participer, en collaboration avec la coordonnatrice de la Francofête, à l'organisation du gala : choix de salle, choix de l'animateur et des artistes, déroulement de la soirée, invitation des personnalités, convocation médias, coquetel avant le gala.
Prévoir une réception pour accueillir l'artiste français qui participe au gala et collaboration avec l'Association Québec-France et le Consulat français pour ses activités lors de son séjour.

Valeur totale du budget : 20 000 \$ à 25 000 \$

Responsabilités de
l'Office québécois de la langue française

Biens
Concevoir et produire le matériel promotionnel de la Francofête. (affiche, cahier de jeux, objets promotionnels)
Concevoir une affiche de la Francoville dérivée de celle de la Francofête. Activité transférée à la ville si elle le souhaite.
Imprimer l'affiche de la Francoville (dans une imprimerie de la région de la Francoville). Activité transférée à la ville si elle le souhaite.
Fournir les prix pour certains concours de la Francoville.
Payer le cachet de l'animateur de la soirée de gala de la Francoville.
Payer le cachet et les frais de déplacement du porte-parole de la Francofête, de certains artistes qui participent à la soirée de gala et de l'artiste représentant la Francoville française (avec la collaboration du MRI).
Offrir les prix de présence du gala de la Francoville, le cas échéant.
Payer les frais liés à l'organisation et à l'animation de la remise du Mérite du français dans la culture (si le lauréat ou la lauréate est de la région gaspésienne ou si la personne est disposée à faire le déplacement) et à la remise du Prix Marie-Claire-Blais.
Payer toutes autres dépenses dont le total ne dépasse pas le budget alloué.

Francoville 2009
Du 6 au 29 mars

PARTICIPATION ATTENDUE DU MAIRE DE LA FRANCOVILLE

Dernière semaine de février ou début mars

- Conférence de presse et lancement de la Francofête et de la Francoville à Montréal
- Allocution

La semaine du 23 au 27 mars

- Gala de la Francoville précédé ou suivi d'un coquetel à Gaspé
- Hôte du gala et allocution

Du 6 au 29 mars

- Présence à des activités organisées par l'Association Québec-France et par les services culturels de la Ville
- Accueil de l'artiste envoyé par la ville française jumelle

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 11 août 2008.

RÉS. 08-08-16

FRANCOFÊTE 2009

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé a posé sa candidature pour être nommée Francoville 2009;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a été choisie par l'Office québécois de la langue française pour être la Francoville 2009;

CONSIDÉRANT QUE les fêtes entourant le 475^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé sont l'occasion de mettre en valeur la langue française et de mettre en évidence la ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Perry Fortin,

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accorde un budget de 25 000 \$ (en ressources humaines, matériels et/ou techniques et financières) pour la réalisation d'activités dans le cadre de la Francofête 2009 qui se tiendra à Gaspé du 6 au 29 mars 2009.

Gaspé, le 12 août 2008

(s) François Roussy
François Roussy, maire

(s) Sébastien Fournier
Sébastien Fournier, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce _____

Sébastien Fournier, greffier

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 6 octobre 2008.

RÉS. 08-10-38 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 08-08-16
(FRANCOFÊTE 2009)

CONSIDÉRANT la résolution 08-08-16 adoptant un budget de 25 000 \$ (en ressources humaines, matérielles et/ou techniques et financières) pour la réalisation d'activités dans le cadre de la Francofête 2009 qui se tiendra à Gaspé du 6 au 29 mars 2009;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de spécifier le mode de paiement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Sinnett,

Et résolu à l'unanimité,

QUE le paragraphe suivant soit ajouté à la recommandation :

« QUE cette dépense soit imputée au surplus non affecté. ».

Gaspé, le 7 octobre 2008

(s) François Roussy
François Roussy, maire

(s) Sébastien Fournier
Sébastien Fournier, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce _____

Sébastien Fournier, greffier

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 15 décembre 2008.

RÉS. 08-12-53

ARTISTE DE LA FRANCOVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé devait nommer un artiste pour la représenter à Saint-Malo dans le cadre de la Francoville 2009;

CONSIDÉRANT QUE le comité de la Francoville, composé de deux employées de la Ville de Gaspé, de deux représentantes de la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009 et d'une représentante de l'Association Québec-France, a mandaté trois personnes pour siéger sur le jury de sélection;

CONSIDÉRANT QUE le jury de sélection a choisi une artiste à l'aide d'une grille d'évaluation tenant compte de la présence, de la prestation musicale et vocale et des connaissances sur Gaspé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Perry Fortin,

Et résolu à l'unanimité,

QUE le Conseil municipal entérine la recommandation du comité de la Francoville 2009 en mandatant l'artiste choisie, soit Mme Marie-Lys Trudel-Côté, pour représenter la Ville de Gaspé à Saint-Malo en mars 2009.

Gaspé, le 16 décembre 2008

(s) François Roussy
François Roussy, maire

(s) Sébastien Fournier
Sébastien Fournier, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce _____

Sébastien Fournier, greffier

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en ajournement en la salle de l'hôtel de ville, mercredi le 17 décembre 2008.

RÉS. 08-12-77

PROJET DE LA FRANCOVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé a été nommée Francoville 2009;

CONSIDÉRANT QUE la Francoville se doit de présenter une programmation en collaboration avec les organismes locaux;

CONSIDÉRANT QU'un appel de projets a été lancé auprès des organismes et s'est terminé le 1^{er} décembre 2008;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a accordé, par voie de résolution, un montant maximal de 25 000 \$ pour la Francoville;

CONSIDÉRANT QUE l'Office québécois de la langue française participera à la hauteur de 50 % du coût total du projet Francoville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Perry Fortin,

Et résolu à l'unanimité,

QUE le Conseil municipal autorise, sous la supervision du comité de la Francoville, l'assignation de 14 035 \$ pour la réalisation des projets présentés par des organismes locaux dans le cadre de la Francoville 2009 selon la description déposée.

QUE les dépenses soient imputables au budget 2009 et que le montant soit accordé selon la résolution 08-08-16.

Gaspé, le 18 décembre 2008

(s) François Roussy
François Roussy, maire

(s) Sébastien Fournier
Sébastien Fournier, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce _____

Sébastien Fournier, greffier

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 19 janvier 2009.

RÉS. 09-01-35 ARTICLES PROMOTIONNELS FRANCOVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé a été nommée Francoville 2009;

CONSIDÉRANT QUE la Francoville doit produire des articles promotionnels en lien avec ses activités;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a accordé, par voie de résolution, un montant maximal de 25 000 \$ pour la Francoville;

CONSIDÉRANT QUE l'Office québécois de la langue française participera à la hauteur de 50 % du coût total du projet Francoville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Brad McDonald,

Et résolu à l'unanimité,

QUE le Conseil municipal autorise l'acquisition par le comité de la Francoville d'articles promotionnels, dont la description est jointe à la présente, et totalisant un montant de 6 515 \$, taxes en sus.

QUE les dépenses soient imputables au budget 2009 et que le montant soit accordé selon la résolution 08-08-16.

Gaspé, le 20 janvier 2009

(s) François Roussy
François Roussy, maire

(s) Sébastien Fournier
Sébastien Fournier, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce _____

Isabelle Vézina, greffière



Ville de Gaspé

www.ville.gaspe.qc.ca

25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5

Gaspé, le 14 août 2008

Monsieur René Couanau
Maire de Saint-Malo
Hôtel de ville de Saint-Malo
BP 147
35408 Saint-Malo France

Objet : Demande de jumelage pour Francofête 2009

Monsieur Couanau,

La Ville de Gaspé se prépare à célébrer le 475^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier. Il s'agit pour notre municipalité et pour ses citoyens de l'occasion de mettre en valeur l'histoire, les liens qui nous unissent à la nation française, ainsi que la beauté de la langue française. Plusieurs activités sont prévues à cet effet et une corporation a été créée afin de mettre en place des activités hautes en couleurs pour ainsi faire de 2009, une année inoubliable. Vous comprendrez donc toute l'importance que nous accordons à Jacques Cartier et à l'héritage qu'il nous a laissé. Lorsqu'il a planté sa croix à Gaspé, il a marqué le début d'une épopée, de l'histoire de notre ville et de celle de tout un pays. Sa contribution au développement de notre région doit être soulignée de façon considérable.

Dans cette optique, la Ville de Gaspé a été choisie pour être la Francoville québécoise 2009. L'événement de la Francofête est une initiative de l'Office québécois de la langue française. L'Association Québec-France participe aussi grandement dans la réalisation d'activités dans le cadre de cet événement.

Lorsque nous avons soumis notre candidature auprès de l'Office québécois de la langue française, nous avons dès lors mentionné toute l'importance que nous accordions à un jumelage avec la Ville de Saint-Malo, dans le cadre de la Francofête. Je vous contacte donc pour vous demander si vous seriez intéressé à devenir la Francoville française 2009 et donc notre jumelle pour cet événement. Comme ville québécoise, nous avons plusieurs mandats à réaliser. La Francofête se déroulera du 6 au 29 mars 2009 et nous devons pendant ce temps, proposer une programmation variée mettant à l'honneur la langue française et nos liens historiques avec la France. Pour ce qui est de la ville française, les mandats sont moins définis. En fait, la ville française a le loisir de mettre en place les activités de son choix. Aucune subvention de la part de l'Office de la langue française n'est prévue pour la ville française, mais selon les informations que nous avons obtenues, celle-ci pourrait obtenir des crédits du gouvernement français pour y prendre part. Il doit également y avoir un échange d'artistes : un artiste français qui vient se produire à Gaspé et un artiste gaspésien qui ira se produire à Saint-Malo. Pour ce projet, l'OQLF assume les frais.



Ville de Gaspé

www.ville.gaspe.qc.ca

25, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5

Nous en sommes encore à une étape préliminaire du dossier, car nous venons tout juste de recevoir la confirmation par l'OQLF de la nomination de Gaspé.

La présidente locale de l'Association Québec-France a déjà établi des liens avec son confrère de l'Association Saint-Malo-Québec. Monsieur Gérard L'Allemand, président, est très intéressé à appuyer à Ville de Saint-Malo dans ce dossier, si bien sûr vous acceptez notre offre de jumelage pour la Francofête.

Je tiens à insister sur l'importance que nous accordons à ce partenariat, en raison des liens historiques qui nous unissent et que cette association est selon nous des plus appropriées dans le cadre des fêtes entourant l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé. Ce serait pour nous un honneur de pouvoir partager cette expérience avec vous et tous vos citoyens.

Si vous désirez obtenir plus d'information au sujet de la Francofête, permettez-moi de vous indiquer les coordonnées de quelques personnes-ressources :

- Monsieur Gérard L'Allemand, président de l'Association Saint-Malo-Québec, à l'adresse de courriel [REDACTED]
- Madame Noëlle Guilloton, responsable des communications à l'Office québécois de la langue française, au numéro de téléphone [REDACTED] ou par courriel à [REDACTED]
- Madame Marie-Christine Fortin, coordonnatrice aux communications, Ville de Gaspé, au numéro de téléphone [REDACTED] poste [REDACTED] ou encore par courriel à [REDACTED]

Espérant recevoir une réponse positive de votre part et aussi avoir la chance de discuter avec vous prochainement, je vous prie d'agréer, Monsieur Couanau, mes salutations distinguées.

Le maire de Gaspé,

[REDACTED]

François Roussy

Veillez prendre note qu'un envoi officiel suivra par la poste.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 16 mars 2009.

RÉS. 09-03-46

PROJET DE LA FRANCOVILLE

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées à certains projets décrits dans la résolution 08-12-77;

CONSIDÉRANT QUE le projet de l'École de musique MI-LA-RÉ-SOL a été retiré de la liste, que trois projets provenant de l'École secondaire Antoine-Roy ont été ajoutés sur recommandation du Comité Francoville 2009 de même que des activités organisées par le comité lui-même;

CONSIDÉRANT QUE le montant alloué aux projets de la Francoville a, par conséquent, été modifié;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a accordé, par voie de résolution, un montant maximal de 25 000 \$ pour la Francoville;

CONSIDÉRANT QUE l'Office québécois de la langue française participera à la hauteur de 50 % pour la Francoville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Aline Perry,

Et résolu à l'unanimité,

QUE le Conseil municipal autorise, sous la supervision du Comité de la Francoville, l'assignation de 12 705 \$ (comparativement à un montant de 14 035 \$ dans la résolution 08-12-77) pour la réalisation des projets présentés par des organismes locaux dans le cadre de la Francoville 2009 et dont la description modifiée est jointe à la présente.

QUE les dépenses soient imputables au code 02-702-96-996 du budget 2009 et que le montant soit accordé selon la résolution 08-08-16.

Gaspé, le 17 mars 2009

(s) Luc Savage
Luc Savage, maire suppléant

(s) Sébastien Fournier
Sébastien Fournier, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce _____

Sébastien Fournier, greffier

Organisme	Activité(s)	Subvention	Articles promotionnels	Remis	Condition de la contribution
Bibliothèques municipales	Scrabble à Gaspé Scrabble à St-Majorique Exposition thématique Capsules linguistiques Heures du conte (Gaspé, AAG, Petit-Cap et Douglastown)	275 \$ 75 \$ 975 \$ 0 \$ 260 \$			Sur présentation de factures
Ligue d'improvisation de Gaspé	Match spécial de la Francoville	250 \$	10 sacs	Chèque émis	Subvention
Association Québec-France régionale Côte-de-Gaspé-Percé	- Tenue de kiosque d'information - Dictées (scolaire et grand public) - Scrabble - Soirée Bistro à la Petite Église - Activité littéraire avec l'écrivain Jérôme Tonnerre	1 100 \$			Sur présentation de factures
Cégep de la Gaspésie et des Îles – programme Arts et Lettres	Projet Saint-Malo	500 \$		Chèque émis	Subvention

Organisme	Activité(s)	Subvention	Articles promotionnels	Remis	Condition de la contribution
Musée de la Gaspésie	Lancement du magazine Gaspésie	300 \$ (cocktail offert Ville)			Achat par la Ville jusqu'à concurrence de 300 \$
Ciné-Lune	Présentations spéciales Francoville – 2 films	500 \$ commandite 500 \$ Achat de billets à faire tirer		Chèque émis	Sur présentation de factures
CLD Cap-aux-Os	Dictée Francofête	300 \$ (prix de participation, affiches, ménage_			Sur présentation de factures
	Concours d'expression orale	100 \$ (prix de participation)	5 épinglettes 20 stylos		
	Après-midi d'activités	300 \$ (goûter)	10 épinglettes 10 stylos 5 sacs		
	Cap-Aux-Os se raconte	500 \$ (matériel, animation, etc.)			
Comité Francoville	Concours populaire	1 100 \$			
Comité Francoville	Publicités	3 000 \$			

Organisme	Activité(s)	Subvention	Articles promotionnels	Remis	Condition de la contribution
Comité Francoville	Activités diverses	300 \$ (coquetel de bienvenue délégation française) + 500 \$ (contribution gala Francoville) + 50 \$ (contribution cachet animation gala) + 500 \$ (activités de Maloh, location équipements, etc.)			
École Antoine-Roy	10 ^e anniversaire de la Finale locale de Secondaire en spectacle	200 \$ (subvention)	15 sacs 20 stylos		Subvention
	Un monde d'aventures...	200 \$ (subvention) 40 \$ achat d'un jeu 100 \$ (livres jeunesse) 100 \$ (livres de référence)	25 stylos 10 sacs		Subvention Achat par la Ville (jeu + livres)
	Visite au centre culturel		5 sacs		Fournis par l'OQLF
Centre culturel Le Griffon	Spectacle de Pierre Michaud – Félix Leclerc en supplémentaire	780 \$			
		12 705 \$	45 sacs 75 stylos 15 épinglettes		

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi le 16 mars 2009.

RÉS. 09-03-47 ARTICLES PROMOTIONNELS FRANCOVILLE

CONSIDÉRANT QUE la liste des articles promotionnels à produire en lien avec les activités de la Francoville présentée à la résolution 09-01-35 a dû être modifiée;

CONSIDÉRANT QUE l'Office québécois de la langue française a pris la décision de défrayer le coût de certains articles promotionnels;

CONSIDÉRANT QUE par conséquent le budget alloué aux articles promotionnels de la Francoville a été modifié;

CONSIDÉRANT QUE l'Office québécois de la langue française participera à la hauteur de 50 % du coût total du projet Francoville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Perry Fortin,

Et résolu à l'unanimité,

QUE le Conseil municipal autorise l'acquisition par le Comité de la Francoville d'articles promotionnels dont la description modifiée est jointe à la présente et totalisant un montant de 3 535 \$, taxes en sus (comparativement à 6 515 \$ prévu dans la résolution 09-01-35).

QUE les dépenses soient imputables au poste 02-702-96-996 du budget 2009 et que le montant soit accordé selon la résolution 08-08-16.

Gaspé, le 17 mars 2009

(s) Luc Savage
Luc Savage, maire suppléant

(s) Sébastien Fournier
Sébastien Fournier, greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce _____

Sébastien Fournier, greffier

Description des articles promotionnels pour la Francoville 2009 :

1. Affiches de la Francoville (75)	120 \$
2. Programmation de la Francoville (1 000)	1 190 \$
3. Parapost (2)	1 100 \$
4. Stylos (500)	550 \$
5. Site Internet - page Francoville	575 \$

Montant total : 3 535 \$, taxes en sus

LE SOMMAIRE

- 5 La Francofête 2009
- 6 Le thème et les dix mots vedettes
- 7 Les objectifs
- 8 La porte-parole
- 9 Le matériel promotionnel
 - affiche
 - cahier d'information et de jeux
 - carte postale virtuelle
 - carte postale et objets promotionnels de la Francoville
- 10 Le site
- 11 Les Mérites du français et le prix Francopub
 - Soirée Mérites et Francopub
 - lauréats
- 18 Les Francovilles 2009, Gaspé et Saint-Malo
 - programme d'activités à Gaspé
 - gala de la Francoville
 - Mérite du français dans la culture
 - prix Marie-Claire-Blais
 - programme d'activités à Saint-Malo
- 22 Les autres Francovilles
 - Québec
 - Longueuil
 - Joliette
- 24 Les partenaires d'activités
 - Association Québec-France
 - Francofête en éducation
 - Marathon d'écriture intercollégial
 - Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec
 - Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie
 - Ligue d'improvisation de Québec
 - Concours de poésie du Mouvement parlons mieux
 - La langue en jeu au collège de Rosemont
 - Centre collégial de développement de matériel didactique
- 33 Les activités dans l'Administration et les organismes
 - Journée internationale de la Francophonie
 - Régie de l'énergie du Québec
 - FTQ
 - Régie du bâtiment
- 36 Les relations publiques et les relations de presse
 - Concours
 - Revue de presse
- 41 Les remerciements aux partenaires, commanditaires, et collaborateurs de la Francofête 2009
- 42 L'équipe de la Francofête

Rédaction

Virginie Auger, coordonnatrice de la Francofête
Avec la collaboration de Noëlle Guilloton,
coordonnatrice adjointe, rédactrice
et conseillère linguistique

Collaboration

Noëlle Guilloton, Liette Grondin, Claire Martin,
les partenaires d'activités et toute l'équipe de
la Direction des communications

Graphisme

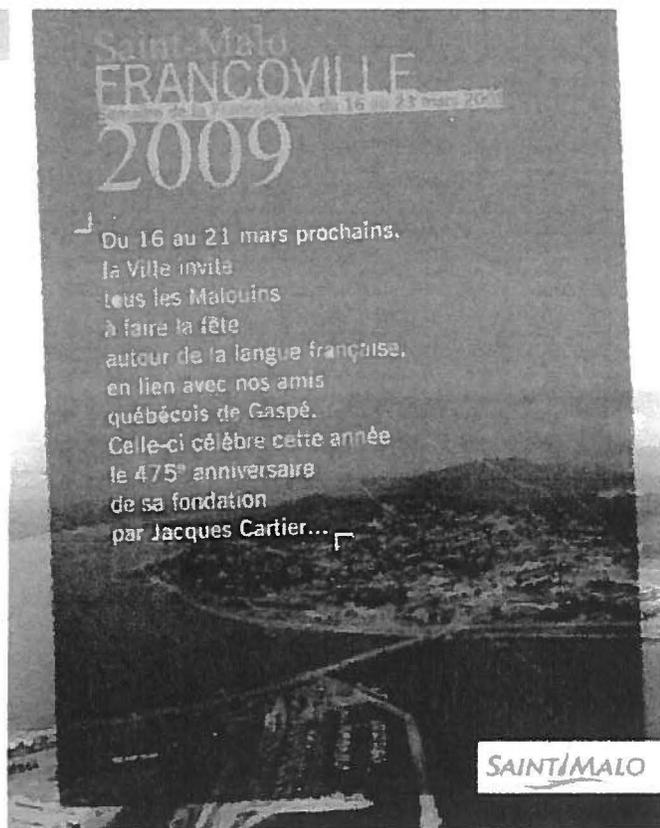
Kasern l'atelier créatif inc.

Photos

Pierre Labranche
Stéphanie Desrochers
Claire Martin
Virginie Auger
Ministère de l'Immigration
et des Communautés culturelles
Partenaires d'activités

Office québécois de la langue française, organisateur de la Francofête

France Boucher, présidente-directrice générale
Nicole Delorme, directrice des communications



SAINT-MALO, FRANCOVILLE FRANÇAISE 2009

Du 16 au 21 mars, la ville de Saint-Malo a invité les Malouins à faire la fête autour de la langue française, en lien avec Gaspé.

L'histoire

Le 24 juillet 1534, le Malouin Jacques Cartier prenait possession de la Nouvelle-France en élevant une croix dans un village situé à l'embouchure du Saint-Laurent, Gaspé. Cette ville du Québec, aujourd'hui considérée par de nombreux historiens comme le premier berceau de la civilisation française en Amérique, souhaitait rendre hommage à Jacques Cartier et fêter la parenté des nations et de la langue. Tout naturellement, elle a demandé à Saint-Malo d'être sa jumelle pour donner encore plus d'ampleur à cet événement. Les deux villes ont ainsi été nommées Francovilles 2009.

La visite de Marie-Lys Trudel-Côté à Saint-Malo

Marie-Lys Trudel-Côté, originaire de Rosemère, a parcouru bien du pays avant d'élire domicile à Gaspé. Professeure de musique, formée aux arts du cirque et auteure-compositrice-interprète, la Québécoise maîtrise plusieurs instruments, dont la guitare et le violon. Elle est aussi cofondatrice du groupe Loukoum, orchestre de chambre qui s'est mis en tête de donner vie à ses fantaisies et de réveiller chez son public le goût des musiques d'ici et d'ailleurs.

Du 16 au 21 mars 2009, Marie-Lys Trudel-Côté a rencontré les écoliers malouins pour des échanges autour de la Gaspésie et une réflexion sur le vocabulaire et le sens des mots. Le mardi 17 mars, elle a donné des concerts au foyer Marie-La-Chambre; le mercredi 18, elle était à l'auberge de jeunesse Varangot; et le jeudi 19, c'est à la Maison des associations qu'elle s'est produite.

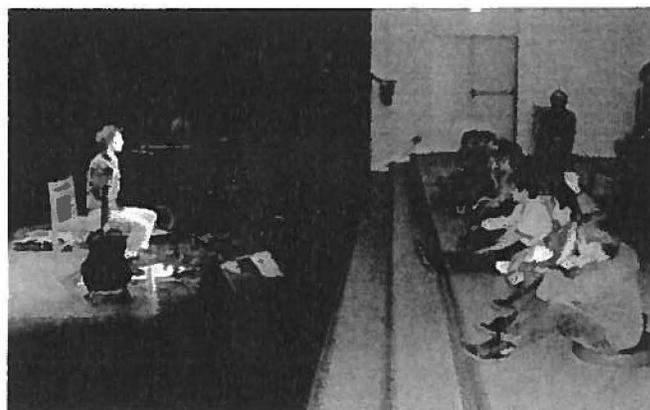
À la Maison du Québec

Le 21 mars, l'Association Québec-Saint-Malo a proposé dans sa Maison un atelier d'écriture autour des « dix mots pour demain ». Les amateurs ont ainsi pu jouer et créer avec les mots : *ailleurs, capteur, clair de terre, clic, compatible, désirer, génome, pérenne, transformer* et *vision*. Ces mots qui ont été autant de portes ouvertes vers l'imaginaire illustraient chacun à sa manière la richesse de la langue française et sa capacité à exprimer le monde de demain.

L'après-midi s'est poursuivi avec un goûter québécois et la journée s'est terminée avec la dictée francophone.

Exposition et slam

Le Centre de la Vallée Salvador Allende a reçu du 13 mars au 14 avril de merveilleuses photographies de Gaspé et de la Gaspésie, une sélection issue d'un concours organisé par « La Corporation des Fêtes du 475^e anniversaire de Gaspé ». Le vendredi 20 mars, au théâtre Chateaubriand (intra-muros) une scène ouverte a été mise à la disposition des slameurs. L'objectif : venir s'exprimer sur les enjeux de l'avenir avec les dix mots de demain. En fin de soirée, on a profité de l'occasion pour remettre les prix du concours de poésie et de jeux littéraires lancé par la mairie et la Maison des poètes, en partenariat avec le Théâtre et les Thermes marins.



Marie-Lys Trudel-Côté a rencontré les écoliers malouins pour des échanges autour de la Gaspésie et une réflexion sur le vocabulaire et le sens des mots.

Au programme de la Francoville française, Saint-Malo :

- Exposition de photos de Gaspé et de la Gaspésie au Centre de la Vallée Salvador Allende
- Rencontres de Marie-Lys Trudel-Côté avec des écoliers pour échanger sur la Gaspésie et réfléchir au sens des mots.
- Ateliers de création poétique dans les écoles avec l'association Slam Connexion
- Soirées cabaret avec Marie-Lys Trudel-Côté
- Conférence de Gilles Foucqueron : *La découverte du Canada : un hasard?*
- Scène ouverte : *Slamer les dix mots de demain*
- Remise de prix du concours de poésie et de jeux littéraires de la Mairie et de la Maison des poètes
- Atelier d'écriture autour des dix mots de demain
- Goûter québécois
- Dictée francophone France-Québec

Remerciements

L'équipe de la Francofête est très heureuse du grand succès qu'ont connu les Francovilles 2009. Elle tient à souligner l'importante contribution de M. François Roussy, maire de la Ville de Gaspé, ainsi que le dynamisme de M^{me} Aline Perry, conseillère municipale, de M^{me} Mélissa Plourde, coordonnatrice des Fêtes du 475^e anniversaire de Gaspé, de M^{me} Marie-Christine Fortin, coordonnatrice aux communications à la Ville de Gaspé, et de M^{me} Lénie Lacasse, animatrice au loisir et à la culture à la Ville de Gaspé. Il faut également noter le précieux concours des représentants de l'Association Québec-France Côtes-de-Gaspé-Percé, notamment de la présidente de cette régionale, M^{me} Suzette Drapeau.

Enfin, il faut féliciter les partenaires d'outre-mer qui ont permis la réalisation de ce projet bilatéral : M. René Couanau, maire de Saint-Malo, M. Philippe Keltz, adjoint au maire et délégué aux questions jeunesse, loisir et animation, M. Pascal Perrin, responsable SIJAV à la Ville de Saint-Malo, M^{me} Marie-Agnès Castillon, présidente nationale de l'Association France-Québec et M. Gérard Lallement, président de l'Association Saint-Malo-Québec.

LES AUTRES FRANCOVILLES

Québec, Francoville 2008



La Francofête à la bibliothèque Gabrielle-Roy

Du 3 au 29 mars, la bibliothèque Gabrielle-Roy a reçu l'exposition *Les mots de demain*, conçue par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France qui présentait les dix mots choisis pour cette nouvelle édition de la Francofête. Par ailleurs, en cette année du centième anniversaire de la naissance de Gabrielle Roy, la comédienne Sophie Faucher a lu des extraits de l'œuvre de l'écrivaine dans le spectacle littéraire *Bonheurs d'occasion et de toujours chez Gabrielle Roy* le dimanche 22 mars.

La Fédération québécoise du loisir littéraire a tenu un atelier de poésie les mardis 17 et 24 mars avec le poète Michel Pleau. Par ailleurs, les enfants ont eu rendez-vous avec Félicité, la fée des contes, le samedi 7 mars, pour la lecture de deux merveilleux contes de fées avec dragons, princes et princesses.



FRAIS DE DÉPLACEMENT

Je soussigné(e) Francis Roy
 Adresse _____

Réclame les frais suivants: (donnez, ci-après, tous les détails de l'activité)
Voyage à St-Malo (la plupart des dépenses ont été
arrimés par l'AICQ)

22-03-09 16-03-09 17-03-09

JOUR DATE	DIM.	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	TOTAL
DÉJEUNER								
DÎNER								
SOUPER	X		83 Euro	1.6497 =	136.93			136.93
COLLATION								+ 10.00 .48
CHAMBRE 1	129.04							
TRANSPORT 2		15 Euro						129.04 5.72
STATIONNEMENT 3		X 1.6536						
* KILOMÉTRAGE		54.80						54.80
AUTRES DÉPENSES 4 (donnez tous les détails)			Soupe avec Délégué Français					
							TOTAL	
							MOINS: AVANCE DE VOYAGE	
							RÉCLAMATION NETTE	161.73

* DONNEZ LES DÉTAILS DU KILOMÉTRAGE

02-621-10 888

294.57 + 6.20

300.77

DATE	ENDROIT	DÉPART	ARRIVÉE	KILOMÈTRES	BUT DU VOYAGE

Je certifie que ce compte est conforme à mes dépenses encourues et se rapporte entièrement au service public.
 (Veuillez annexer vos reçus pour 1, 2, 3 et 4.)

 SIGNATURE

 DATE

RECOMMANDÉ POUR PAIEMENT

CERTIFIÉ PAR: _____
 SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

 DATE

APPROUVÉ PAR: _____
 DIRECTEUR FINANCIER

 DATE



**DÉCLARATION DE PARTENARIAT
ENTRE
LA RÉGION POITOU-CHARENTES ET
LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS DE LA
CHAUDIÈRE-APPALACHES, DU BAS-SAINT-LAURENT, DE LA CÔTE-
NORD ET DE LA GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

**POUR UNE COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE INNOVANTE
DANS LE DOMAINE DES ÉCO-INDUSTRIES**

DÉCLARATION DE PARTENARIAT

Préambule aux conventions techniques entre les régions de Poitou-Charentes, du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

La Région Poitou-Charentes, représentée par Madame Ségolène ROYAL, Présidente ;

La Région du Bas-Saint-Laurent représentée par Monsieur Serge Fortin, Vice-président de la Conférence régionale des éluEs ;

La Région de la Chaudière-Appalaches, représentée par Monsieur Réal LAVERDIÈRE, Président de la Conférence régionale des élus ;

La Région de la Côte-Nord, représentée par Monsieur Georges-Henri GAGNÉ, Président de la Conférence régionale des élus ;

La Région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, représentée par Monsieur Bertrand BERGER, Président de la Conférence régionale des éluEs ;

CONVAINCUS des bénéfices réciproques résultant de la réalisation de projets de coopération entre les régions;

DÉSIREUX de poursuivre et de développer une coopération efficace et concrète entre les parties ;

CONVIENNENT de favoriser le développement de coopération interrégionale, dans le cadre des éco-industries notamment des domaines mentionnés à l'article 4 de la présente *Déclaration de partenariat*;

PROPOSENT de formaliser les relations de coopération entre les régions du Québec, ci-haut mentionnées, et la Région Poitou-Charentes pour encadrer les projets de coopération actuels et futurs dans le domaine des éco-industries par ce qui suit :

ARTICLE 1 – CADRE GÉNÉRAL

Depuis le 1^{er} Séminaire interrégional et franco-qubécois sur les éco-industries à La Rochelle en décembre 2005, les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine d'une part, et les Régions Alsace, Aquitaine, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes, ont développé collectivement un programme d'échanges et de coopération décentralisée dans le domaine des éco-industries qui a permis de mettre en œuvre des actions et des projets dans les secteurs scientifique, économique et social.

Face à la menace du réchauffement climatique, la **Région Poitou-Charentes** a pris l'engagement de respecter le protocole de Kyoto à l'échelle régionale, ce qui implique de réduire ses émissions de CO₂ de 800 000 tonnes à l'horizon 2010.

La Région a choisi de considérer cette contrainte comme une opportunité pour le développement économique et social du Poitou-Charentes au travers d'un programme ambitieux. Ainsi, le plan après pétrole, nouvelle étape vers l'excellence environnementale, illustre une volonté d'accompagner le développement de technologies innovantes et respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois et accessibles à tous.

Dans ce plan, le développement des agro-industries en Poitou-Charentes occupe une place importante. Ainsi, la Région s'est fixée pour objectif, à l'horizon 2010, de transformer 1,6 millions de tonnes de matière végétale venant en substitution du carbone fossile dans toutes ses applications industrielles.

La Région Poitou-Charentes s'appuiera sur l'ensemble des acteurs régionaux relevant de ce domaine, regroupés au sein du Pôle Régional des éco-industries pour développer la coopération avec le Québec.

La région du Bas-Saint-Laurent a adopté au printemps dernier son plan de développement 2007-2012 qui propose le développement durable comme base à toute action. Ce plan tient compte des résultats obtenus grâce aux initiatives conduites ces dernières années par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent et ses partenaires. Il prend en compte également l'évolution du contexte régional, national ainsi que les conditions liées à la conjoncture internationale. La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent continue donc de promouvoir et faciliter les échanges sur les éco-industries. Elle appuiera les projets de recherche ou de transfert de connaissances entre instituts, centres de recherche et technique français et québécois qui auront pour but d'améliorer ses performances environnementale, économique ou sociale.

Dans son plan stratégique régional 2002-2007, **la région de la Chaudière-Appalaches** reconnaît l'importance d'inclure des principes soutenant le développement durable dans la planification de son propre développement.

À l'aube de la mise en place de son plan quinquennal de développement 2008-2013, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches réitère cette orientation de mettre en œuvre le développement durable sur son territoire notamment en favorisant l'éducation et la sensibilisation au développement durable et en portant une attention particulière au développement des énergies renouvelables.

La région de la Chaudière-Appalaches appuiera les projets de coopération décentralisée favorisant le développement de ses créneaux d'excellence et soutiendra les initiatives visant les rapprochements franco-qubécois entre les centres de recherche, les institutions d'enseignement, les organismes de développement et les entreprises désireux de contribuer au développement durable de la région.

La région de la Côte-Nord

La région de la Côte-Nord a adopté au printemps 2007 son plan de développement quinquennal 2007-2012 intitulé « Une Côte-Nord tournée vers le monde » et qui réfère, d'une part, à une préoccupation à l'égard du bien-être de la population qui y habite et, d'autre part, au caractère international de ses activités économiques. On y a notamment inscrit un axe de développement qui vise à offrir aux Nord-Côtières et aux Nord-Côtiers un environnement sain s'inscrivant dans les principes de développement durable. De plus, la Côte-Nord souhaite établir un juste équilibre entre les cinq formes de capital essentielles à son développement, à savoir le capital humain, le capital économique, le capital social, le capital écologique (environnemental) et le capital culturel. Ainsi, elle favorisera le développement de projets de coopération décentralisée qui lui permettront d'atteindre cet objectif, et particulièrement ceux qui s'inscrivent dans ses créneaux d'excellence.

La région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est reconnue pour l'immense potentiel de développement de ses ressources naturelles. La Conférence régionale des élus croit qu'il faut plus que jamais miser sur le développement durable des ressources naturelles et énergétiques renouvelables de son territoire. Ce potentiel, développé adéquatement, est à même de générer suffisamment de richesses pour garantir la prospérité de sa communauté.

Dès 2012, la région produira plus d'électricité à partir de l'énergie éolienne que ce qu'elle ne consomme. Les éco-industries représentent donc un axe de développement privilégié par la Conférence régionale des élus pour favoriser la pérennité et la prospérité de sa communauté.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

Par cette coopération, les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et la Région Poitou-Charentes, souhaitent renforcer les échanges interrégionaux dans le domaine des éco-industries et plus spécifiquement en supportant la coopération et le partenariat entre :

- Les institutions de recherche
- Les institutions d'enseignement
- Les entreprises
- Les organismes de développement régional

ARTICLE 3 – MODALITÉS ET MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Les parties chercheront à définir et à réaliser des projets d'intérêt interrégional en privilégiant les rapprochements entre les pôles d'excellence des régions signataires.

Les parties utiliseront leurs fonds propres et s'appuieront sur les dispositifs financiers existants comme le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée ou les financements européens et fédéraux si nécessaires, pour mener à bien les projets.

ARTICLE 4 – DOMAINES DE COOPÉRATION

Les parties s'engagent à renforcer la coopération notamment dans les domaines suivants :

- Développement des agro-ressources et des agro-matériaux
- Acceptation sociale du développement éolien
- Construction à ossature de bois et efficacité énergétique des bâtiments

Les partenariats d'entreprises ainsi que les échanges de nature économique seront particulièrement privilégiés.

ARTICLE 5 – MISE EN PLACE DE CONVENTIONS TECHNIQUES DE COOPÉRATION

Le présent protocole fait office de cadre de référence aux conventions techniques de coopération entre les différentes régions signataires, organismes, centres de recherche et entreprises désireux de définir et de réaliser des projets de coopération.

Le présent protocole est rédigé en cinq exemplaires.

D'un commun accord, les parties dresseront un bilan des actions déjà menées et définiront de façon conjointe un plan d'action.

D'un commun accord, les parties conviennent d'assurer un suivi de cette entente lors des *Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée* qui se tiendront à Québec, à l'été 2008.

Montmagny, le 18 septembre 2007

Pour la Région Poitou-Charentes

La Présidente



Ségolène ROYAL

Pour la CRÉ du Bas-Saint-Laurent

Le Vice-président

Pour la CRÉ de la Chaudière-Appalaches

Le Président



Serge Fortin

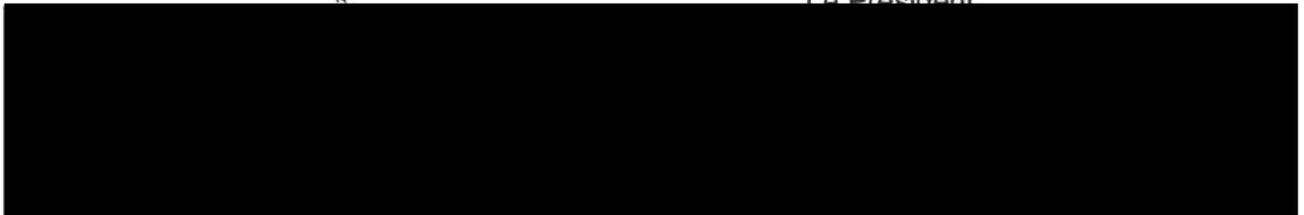
Réal LAVERDIÈRE

Pour la CRÉ de la Côte-Nord

Le Président

Pour la CRÉ de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Le Président



Georges-Henri GAGNE

Bertrand BERGER

Philip keltz.txt

De: Philippe Keltz [redacted]@saint-malo.fr]
Envoyé: 17 mai 2009 17:31
À: Daniel Côté
Cc: François Roussy - Ville de Gaspé
Objet: Re[2]:

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Rouge

Bonjour Monsieur Côté,
C'est une très bonne nouvelle. Cette formule a l'avantage de la convivialité et vous pouvez dire à François que c'est très bien, la simplicité fait aussi partie de notre fonctionnement et j'apprécie particulièrement moi aussi la manière dont les actions prennent forme et les projets se mettent en place. J'ai proposé la délibération au conseil municipal vendredi et je suis ravi d'avoir constaté qu'elle a été adoptée à l'unanimité, c'est une première action qui en appellera d'autres. Je suis conscient que vous devez être très occupés, je vous souhaite beaucoup de courage et de succès dans vos prochaines initiatives. Merci de transmettre mes amitiés à François. Monsieur Couanau m'a chargé de le représenter pour les manifestations du 12, 13, 14 juillet et j'en suis très heureux, pourriez vous me transmettre quelques informations sur ces rencontres.

Je vous souhaite une excellente journée et bonne semaine.

Philippe Keltz

> -----Message reçu-----

> De: Daniel Côté [redacted]

> À: [redacted]

> Cc: François Roussy - Ville de Gaspé [redacted]

> Date: 15/05/2009 22:23

> Objet: RE:

> Bonjour Monsieur Keltz,

> Je suis désolé de vous répondre plus tard que je ne l'aurais voulu...
Les journées sont hyper chargées !

> Pour l'hébergement, nous sommes disposés à nous en occuper. Comme les hôtels, motels, auberges, gîtes et camping à proximité du centre-ville sont déjà tous réservés, nous avons communiqué avec Madame Suzette Drapeau de l'Association Québec/France afin qu'elle nous trouve quelqu'un, parmi ses membres, pour loger le photographe malouin lauréat. Elle nous a assuré qu'elle trouverait une âme charitable pour accommoder le lauréat du concours et le loger chez lui(elle). Nous visons idéalement un(e) passionné(e) de photographie! Certes, ce ne serait pas l'intimité d'une chambre d'hôtel, mais nous ne pourrions faire mieux dans les circonstances...

> Par ailleurs, Monsieur Roussy est très heureux du déroulement de la relation St-Malo / Gaspé et il souhaite poursuivre cette saine relation qui s'est créée entre nous.

> Veuillez recevoir mes distinguées salutations et à bientôt!

> _____
> Daniel Côté, coordonnateur municipal

> Direction générale

> Ville de Gaspé

> 25, rue de l'Hôtel-de-Ville

> Gaspé (Québec) G4X 2A5

> Téléphone : 418-368-2104, poste [redacted]

> Télécopieur : 418-368-8532

> [redacted]

Philip Keltz.txt

> www.ville.gaspé.qc.ca

>

>

> -----Message d'origine-----

> De : François Roussy - Ville de Gaspé Envoyé : 14 mai 2009 16:12 À :

> Daniel Côté Objet : TR:

>

> Allo Daniel !

> Il faut faire un suivi rapidement svp !! J aimerais que tu lui écris
> pour lui dire notre réponse positive pour présenter une résolution et lui demander
> son échéancier. Merci pour ton travail !!!!

>

> François

>

> -----Message d'origine-----

> De : Philippe Keltz [REDACTED] Envoyé : 14 mai 2009

> 15:55 À : François Roussy - Ville de Gaspé Objet :

>

>

> Bonjour François,

> As-tu eu mon message sur ton cellulaire ou mon appel avec ton
> conseiller Monsieur Côté je crois, j'avais besoin d'une info
> concernant notre concours et lauréat pour juillet. Le Maire m'a
> demandé de le représenter en juillet et il trouve très prometteur
> notre travail. Je

te

> joins le règlement du concours que je dois présenter demain soir au
> conseil municipal. Peux-tu me dire si l'hébergement du lauréat, une
> personne peut être prévu par Gaspé, hébergement simple pour trois
> jours, car je serai peut-être questionné demain soir sur ce sujet.
> Toutes mes amitiés

> Philippe

philip keltz 2.txt

De: Philippe Keltz [REDACTED]
Envoyé: 21 juillet 2009 00:39
À: François Roussy - Ville de Gaspé

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Rouge

Bonjour François,

J'ai quelques misères à te joindre par téléphone, j'espère que tu as eu mon message téléphonique sur le répondeur de ton cellulaire à mon arrivée à Québec.

Je tiens à te remercier sincèrement pour ce formidable séjour que j'ai eu la chance de passer parmi vous et de partager des moments très forts grâce à vous. Gaspé et le Québec vous êtes "la fabrique à sourires", comment ne pas tomber en amour de votre pays tellement l'accueil est chaleureux et généreux. J'ai beaucoup apprécié Claudine, la journée passée avec ton papa, Régis et Louis...et les baleines.

Je te souhaite une très grande réussite pour le 475è mais je suis persuadé que ça va être un très grand succès, chapeau pour votre créativité et dynamisme. J'ai réfléchi à des croisements économiques, jeunesse et artistique, on en reparlera quand tu seras moins pris. Nous avons été merveilleusement reçus également à Québec, quelle belle ville!

Concernant l'expo photo, je t'ai transféré le visuel. Le cadrage du concours était le suivant:

le concours était ouvert aux photographes amateurs de la r'agglomération de Saint-Malo et s'intitulait : clin d'oeil du pays de St-Malo. Une quinzaine de photographes a été retenue. La sélection a été effectuée par deux photographes professionnels, deux membres de la commission jeunesse animation, le directeur du service animation et l'adjoint au maire en charge de l'animation (votre serviteur). Le lauréat est Benoit Delanoé. L'exposition sera également présentée à St-Malo dans les prochains mois avec le reportage de B. Delanoé sur Gaspé et les festivités ainsi qu'avec le court-métrage du CEGEP.

Je suis très heureux que nous ayons pu mener à bien cette action. Je vous souhaite à tous les visiteurs du 475 è une belle exposition, message d'amitié entre nos deux villes et de grands moments lors de ces festivités.

Bien amicalement et encore merci.

Philippe



Marie-Agnès CASTILLON
Présidente

un grand merci pour
ces belles journées,
franco-québécoise,
gaspésiennes malouines.

→
24 rue Modigliani—75015 PARIS—Tél. : 06 25 42 73 23
www.francequebec.fr

